



## *Comité des Vosges de Tennis de Table*

*-Pôle Gestion de l'activité -*

*-Vice-Président-*

Eric MATHIS 15 Rue du jardin 88 390 LES FORGES -

Tel. : 03.29.33.78.29 – Port. : 06.62.25.58.49

---

## **Le 1er Challenge Jeunes 2023-2024 aura lieu à Dompierre, Gymnase du collège Route de Bouzemont 88270 Dompierre. Le dimanche 14 janvier 2024.**

- Pointage 30 minutes avant le début de chaque tableau.
- **Les catégories suivantes débiteront à 10h00.**
- Garçons et filles nés en 2009
- Garçons et filles nés en 2010
- Garçons et filles nés en 2011
- Garçons et filles nés en 2012
- Garçons et filles nés en 2013
- Garçons et filles nés en 2014
- Garçons et filles nés en 2015
- Garçons et filles nés en 2016 et après
- Séance de Baby Ping pour les garçons et les filles né (e) s en 2015-2016 et après.
- Cette compétition est ouverte à tous (tes) les licencié (es) du département et de la Haute Marne (52) : licence compétition ou loisir.
- Les balles sont fournies par les joueurs.
- Le coefficient de l'épreuve est de 0.50.
- Les points sont ceux au 01/01/2024.
- Chaque joueur (euse) ne peut s'inscrire que dans sa catégorie d'âge, ou dans la catégorie immédiatement supérieure.
- La compétition se déroulera par poules de 2, 3 ou 4 avec classement intégral, ou selon le nombre d'inscrits par poules de 5 ou 6, à la discrétion du Juge Arbitre.



## *Comité des Vosges de Tennis de Table*

*-Pôle Gestion de l'activité -*

*-Vice-Président-*

Eric MATHIS 15 Rue du jardin 88 390 LES FORGES -

Tel. : 03.29.33.78.29 – Port. : 06.62.25.58.49

### **CHALLENGE :**

- Tous les clubs participants pourront concourir pour le titre de meilleur Club Jeune.
- Tout (e) s les joueurs (euses) classé (e) s dans les premiers de chaque catégorie rapporteront des points à leur club.
- Barème pour 12 participants minimum par catégorie : 10, 8, 6, 5, 4, 3, 2, 1 points.
- Barème pour 10 et 11 participants par catégorie : 8, 6, 5, 4, 3, 2, 1 points.
- Barème pour 8 et 9 participants par catégorie : 6, 5, 4, 3, 2, 1 points.
- Barème pour 6 et 7 participants par catégorie : 4, 3, 2, 1 points.
- Barème pour 5 participants et moins par catégorie : 3, 2, 1 points.
- En cas d'égalité de points, le départage se fait au plus grand nombre de participants.

### **RECOMPENSES :**

- Les récompenses aux 8 premiers de chaque tableau seront remises à la fin de la compétition.
- Le Juge Arbitre pourra prévoir une 2e remise au cas où la compétition durerait trop longtemps.

### **INSCRIPTIONS :**

- L'inscription est de 3,00 € par joueur (se), 4,00 € pour les joueurs (se) de Haute-Marne.
- A envoyer à : [contact@cdtt88.fr](mailto:contact@cdtt88.fr).

Paiement des inscriptions par **Virement** sur le compte du CDTT Vosges.

**IBAN** : FR76 1027 8061 0100 0212 1020 160 **BIC** : CMCIFR2A.

**Pour le jeudi 11 janvier 2024 dernier délai.**

Les juges arbitres seront Eric Mathis, Jean Pierre Voyen et Isabelle Friry.

**Le juge arbitre se réserve le droit d'adapter le règlement de la compétition.**